



DEPARTEMENT DU GARD

VILLE  
DE

**BELLEGARDE**  
FINANCES  
COMMANDE PUBLIQUE

Bellegarde, le 4 février 2025

# DECISION

N° 2025-016-FIN

**OBJET :**  
**Demande de subvention auprès de la  
Région Occitanie**

**Réhabilitation de la halle de sports  
Pierre de Coubertin**

## Le Maire de la commune de BELLEGARDE,

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les dispositions du 26° de l'article L.2122-22,
- **Vu** la délibération du Conseil municipal n° 20-013 du 10 juin 2020 par laquelle celui-ci délègue à Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, la prise de décision concernant l'attribution de subvention pour les projets d'investissement auprès de l'Etat ou d'autres financeurs,
- **Vu** le dispositif d'aide mis en place par la Région Occitanie : soutien à la construction / rénovation d'équipements sportifs,
- **Vu** le plan de financement en annexe n°1,
- **Vu** la notice explicative du projet et son montant estimatif des travaux de l'ordre de 68 260€ HT en annexe n°2 de la présente décision,
- **Considérant** que la halle des sports Pierre de Coubertin à Bellegarde nécessite des travaux de réhabilitation notamment sur sa partie extérieure,
- **Considérant** la nécessité de solliciter des soutiens financiers pour réaliser ce projet,
- **Considérant** la possibilité de la Région Occitanie de financer ce projet dans le cadre du dispositif d'aide « Soutien à la construction / rénovation d'équipements sportifs »,

## DECIDE

**Article 1** – de solliciter une aide financière de la Région Occitanie dans le cadre du dispositif d'aide « Soutien à la construction / rénovation d'équipements sportifs » pour la réhabilitation de la halle des sports Pierre de Coubertin à la hauteur de 10 239€.

**Article 2** – de signer tous les documents afférents au dossier.

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera mise en ligne sur le site de la commune [www.bellegarde.fr](http://www.bellegarde.fr) le 4 février 2025 et dont ampliation sera adressée à :

- M. le Préfet du Gard,
- M. le Percepteur-Receiveur.

Juan MARTINEZ,  
Maire de Bellegarde

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la date de notification. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

## Annexe 1 : Plan de financement – réhabilitation halle des sports Pierre de Coubertin Bellegarde

Dépenses		Recettes			
Nature	Montant	Financement	Montant	%	Acquis ou sollicité
	(en € HT)		(en € HT)		(cliquer pour modifier)
Etudes préalables, ingénierie		Etat (DETR...)			
Acquisitions de terrains et immeubles		Etat (autre)			
Frais de maîtrise d'oeuvre, honoraires		Conseil régional	10 239,00	15%	Sollicité
Travaux	68 260,00	Conseil départemental	17 065,00	25%	Sollicité
Achat de matériels		Autre public :		0%	
Imprévus		Fonds privés :			
		.....			
Autre :		Fonds de concours			
		Autofinancement	40 956,00	60%	
.....		- dont Emprunt			
<b>Sous-total TOTAL</b>	<b>68 260,00</b>	<b>Sous-total TOTAL</b>	<b>68 260,00</b>	<b>100%</b>	

**Juan MARTINEZ**  
Maire de Bellegarde





Mairie de BELLEGARDE  
Place Charles de Gaulle  
30127 BELLEGARDE  
[s.caralp@bellegarde.fr](mailto:s.caralp@bellegarde.fr) 07 85 57 70 62  
[r.martinez@bellegarde.fr](mailto:r.martinez@bellegarde.fr) 06 26 33 31 16

## **Annexe 2 :**

Dossier de demande de subvention  
au titre du dispositif d'aide  
« Soutien à la construction / rénovation  
d'équipements sportifs »

### **Réhabilitation de la halle des sports Pierre de Coubertin**

Dressé le 04/02/2025

**Destinataire :**  
Région Occitanie

## **Notice explicative :**

Les Halles de sport Pierre de Coubertin regroupent des pratiques sportives variées (Handball, Basket, Tennis de table, Danse...) auprès des associations de la commune, des écoles élémentaires. Cet équipement est très utilisé tout au long de la semaine et les week-ends.

Ce bâtiment datant de 1992 doit être réhabilité sur sa partie extérieure : tant au niveau des façades extérieures à refaire, des descentes d'eaux pluviales (gouttières) à changer, remplacement des parties de bardage translucides (rendus opaques du fait du vieillissement) afin de réduire le recours à l'éclairage artificiel.

Les parties extérieures apparentes de la charpente structurelle en bois lamellé collé seront traitées et repeintes.

Ce projet vise d'une part à améliorer l'aspect extérieur, fortement dégradé, de la halle des sports en sachant que l'intérieur est bien entretenu mais permettra également de restaurer la protection des parties extérieures de la structure bois.

D'autre part il permettra d'améliorer la performance énergétique de cet équipement.

## **Plan de situation des Travaux : Halles de sport Pierre de Coubertin**



Halles des sports  
Pierre de Coubertin



## Plan de l'aménagement au 1/500<sup>ème</sup>

géoportail

Chercher un lieu, une adresse, une donnée +



## **Détail estimatif du projet : Réhabilitation de la Halle des sports Pierre de Coubertin**

Désignation des ouvrages	Unité	Quantités	Prix unitaire HT en €	Prix total
Préparation du chantier, montage échafaudage, cachage du sol et nettoyage fin de chantier	F	1	2 500,00 €	2 500,00 €
Préparation du support avec lavage haute pression et traitement des fissures	m <sup>2</sup>	890	10,00 €	8 900,00 €
Réalisation d'un enduit monocouche taloché avec fourniture	m <sup>2</sup>	150	50,00 €	7 500,00 €
Mise œuvre en deux couches d'une peinture façade	m <sup>2</sup>	750	18,00 €	13 500,00 €
Préparation et mise en place de deux couches de peinture sur les pieds de charpente bois	U	18	100,00 €	1 800,00 €
Location de nacelle pour travaux en hauteur	J	5	500,00 €	2 500,00 €
Fourniture et mise en place de descente de gouttière en acier galvanisé diamètre 200 mm y compris raccordement sur réseau ep	ml	80	100,00 €	8 000,00 €
Fourniture et mise en place de boîte à eau pour descente gouttière diamètre 200 mm	U	8	300,00 €	2 400,00 €
Démontage ancien bardage translucide	F	1	1 000,00 €	1 000,00 €
Fourniture et pose de bardage translucide éclairant renforcé	m <sup>2</sup>	160	120,00 €	19 200,00 €
Peinture de grille de défense métallique dim. 1200mm x 5000mm	U	8	120,00 €	960,00 €
	Total Général en € HT			68 260,00 €
	TVA 20%			13 652,00 €
	Total TTC			81 912,00 €

Fait à Bellegarde, le 4 février 2025.

Juan MARTINEZ,  
Maire de Bellegarde


